



Chaire en  
**fiscalité** et en  
**finances publiques**

# Rapport d'activités 2019-2020



UNIVERSITÉ DE  
**SHERBROOKE**

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du titulaire .....	iii
Sommaire des réalisations de la Chaire – 2019-2020 .....	iv
Publications à la Chaire : .....	1
Articles de revue .....	28
Livres et chapitres de livres .....	33
Rapports à des organismes .....	35
Autres réalisations, activités de la Chaire .....	36
Organisation d'événements .....	40
Présence dans les médias .....	46

## MOT DU TITULAIRE

Longueuil, 16 juillet 2020

Ce rapport d'activités résume les travaux accomplis par la Chaire entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020. Au terme de sa lecture, il sera possible de constater que, encore cette année, les activités de la Chaire ont été nombreuses et variées et qu'elles ont suscité beaucoup d'intérêt, tant professionnel que médiatique.

Au cours de l'année 2019-2020, la Chaire a présenté 31 publications : cahiers de recherche, regards de la CFFP et notes de recherche. Ses chercheurs ont également fait paraître cinq articles au sein de revues scientifiques ainsi que cinq chapitres de livres. Un rapport à des organismes a également été réalisé. En outre, le bulletin de veille a été publié 21 fois, soit tous les deux mardis, et ce, de septembre à juillet. Les deux premières éditions du coup d'œil sur la recherche sont sorties le 20 janvier et le 24 mars 2020. La pandémie de la COVID-19 a entraîné un suivi rigoureux des mesures économiques et financières émises par les deux gouvernements; un document évolutif se poursuivra aussi longtemps que nécessaire.

Sous l'angle des conférences, la Chaire a organisé 7 conférences, journée de réflexion ou débat incluant une journée des professeurs de fiscalité, Puis, ses chercheurs ont participé à diverses conférences/événements.

Enfin, parmi les autres réalisations, les chercheurs ont mis en ligne trois nouveaux outils interactifs en plus de conserver la captation vidéo de deux de ses activités. La Chaire demeure active sur Twitter.

Pour plus de détails au sujet de ces diverses réalisations et pour nous suivre, visitez notre site Web à l'adresse suivante : <http://cffp.recherche.usherbrooke.ca/>.

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le soutien financier dont elle bénéficie afin de poursuivre sa mission d'apporter une réflexion libre et indépendante sur des questions touchant la fiscalité et les finances publiques.

En terminant, si la Chaire jouit d'une forte crédibilité par la qualité de ses travaux de recherche en matière de fiscalité et de finances publiques, ses travaux sont le fruit d'une équipe diversifiée. Il convient de souligner le dévouement et l'enthousiasme de tous les acteurs (chercheurs, professionnels, étudiants et personnels administratifs) contribuant à nos projets.

Luc Godbout

## SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DE LA CHAIRE – 2019-2020

<b>Types de publications</b>	
Document évolutif	1
Cahiers de recherche	18
Regard CFFP	9
Notes de recherche	3
Articles de revue	5
Livres ou Chapitre d'un livre	5
Chroniques / Lettres d'opinion	3
Rapport à des organismes	1
Bulletins de veille	21
Coups d'œil sur la recherche (nouveau)	2
<b>Total :</b>	<b>71</b>

<b>Organisations et conférence</b>	
Journée de réflexion	1
Débat électoral	1
Journée de réseautage	1
Conférence cocktail	1
Midi-conférence	1
Conférence	1
Soirée d'information	1
<b>Total :</b>	<b>7</b>

<b>Autres réalisations</b>	
Outils interactifs	3
Captations vidéos	2
Rapport d'activité	1
<b>Total :</b>	<b>6</b>

## Publications à la Chaire :

### **20 ans après le dépôt du rapport Mintz : Retour sur quelques propositions contenues au rapport**

CR 2019-04  
avril 2019

Luc Godbout, Lyne Latulippe, Michaël Robert-Angers et Maryse Tétreault

---

#### **Résumé**

En 1996, le ministère des Finances du Canada a donné pour mandat au Comité technique de la fiscalité des entreprises d'examiner les impôts et les taxes payés par les sociétés canadiennes et de formuler des recommandations sur des moyens d'améliorer le régime en place.

Tandis que certains proposent maintenant une nouvelle réforme du cadre fiscal des sociétés, ce texte a pour objectif de prendre un peu de recul, de vulgariser quelques-unes des recommandations formulées il y a une vingtaine d'années et d'évaluer, à la lumière des modifications fiscales qui ont suivi (ou non), la situation actuelle des sociétés face au régime d'impôt fédéral.

Pour chacune des recommandations reprises, notre analyse se présente en cinq temps :

- a) une description de la mesure fiscale et l'assise économique sur laquelle elle repose;
- b) un résumé de la problématique recensée par le comité d'experts;
- c) la recommandation formulée en 1997;
- d) l'évolution du régime fiscal depuis 20 ans;
- e) un retour sur la recommandation.

Les recommandations formulées visaient globalement à réduire les taux d'imposition tout en élargissant l'assiette fiscale de l'impôt des sociétés (Broad base, low rate). Cette revue permet de vérifier dans quelle mesure le cadre fiscal des sociétés a intégré la vision du comité d'experts.

---

Agathe Simard, en collaboration avec Lyne Latulippe

---

## **Résumé**

Dans un contexte de mondialisation où les transactions numériques et le commerce électronique se sont largement développés, le recouvrement des montants d’impôts et de taxes de vente dus auprès des contribuables ou des fournisseurs étrangers est devenu un enjeu majeur pour les autorités fiscales dans les États dans lesquels ils font affaire. Plus particulièrement, auprès des contribuables ou des fournisseurs qui n’ont pas de présence physique ou significative dans l’État.

Le cahier de recherche se veut donc une analyse des moyens dont disposent actuellement les autorités fiscales fédérale et québécoise pour recouvrer à l’extérieur de leur territoire les recettes fiscales qui leur sont dues par les contribuables et les fournisseurs, dont ceux qui n’ont pas de présence physique ou significative au Canada et au Québec.

Dans un premier temps, l’analyse présente le fondement juridique qui encadre le recouvrement des créances fiscales québécoises et canadiennes à l’étranger, soit hors du Canada et donc dans un contexte international. En effet, leur capacité de recouvrer une créance fiscale à l’étranger est limitée en raison du principe de la *Revenue Rule* selon lequel un État n’est pas en mesure de recouvrer ses créances fiscales dans un autre État, à moins qu’il existe un accord le permettant conclu avec cet autre État. Il est question des accords internationaux, dont certaines conventions fiscales bilatérales conclues par le Canada qui contiennent une disposition d’assistance administrative en matière de recouvrement des créances fiscales.

Dans un deuxième temps, l’analyse porte sur le fondement juridique qui permet de recouvrer une créance fiscale québécoise ailleurs au Canada, soit dans un contexte interprovincial étant donné que le principe de la *Revenue Rule* n’est pas applicable entre les provinces et territoires. Dès lors, la collaboration entre les provinces et territoires devient importante et, dans cette optique, la mise en place d’une procédure simplifiée pour le recouvrement interprovincial des créances fiscales ne fait qu’en faciliter le recouvrement.

---

## Comment les couples abordent la fiscalité : une question individuelle ou commune ?

CR 2019-06  
avril 2019

Luc Godbout, Hélène Belleau, Suzie St-Cerny et Antoine Genest-Grégoire

### Résumé

Dans le cadre d'un précédent projet de recherche de la Chaire, un constat était que certaines mesures fiscales peuvent être utilisées, dans les couples, par l'un ou l'autre membre du couple. Or, les statistiques disponibles étant individuelles, il est impossible de savoir à quel membre du couple ces mesures sont attribuées et pourquoi.

Par ailleurs, dans ses travaux, la sociologue Hélène Belleau a abordé diverses questions liées au rapport des couples avec l'argent, dont les divers modes de gestion utilisés par les couples. Et, la question de la fiscalité y a été sommairement abordée.

Dans la foulée de ces travaux est née l'idée d'une collaboration pour creuser la question du couple et de la fiscalité et une première étape s'est concrétisée par l'inclusion de questions sur le couple et la fiscalité dans un sondage CROP. Le présent texte est une analyse des résultats obtenus aux questions du sondage.

Cette analyse permet de faire ressortir une série de constats selon le mode de gestion, l'état matrimonial et la durée du couple. Elle permet également d'apporter des éléments de réponses à certaines questions dont :

- Doit-on considérer la fiscalité comme un élément de revenus ou de dépenses du budget familial comme les autres ?
- Est-ce que la production de la déclaration fiscale s'avère un geste individuel ou commun dans un couple ?
- Comment les décisions sont-elles prises quant à savoir qui utilisera les mesures fiscales qui ne peuvent être réclamées que par un des membres du couple ?

En fin de compte, l'analyse conjointe des réponses aux questions de fiscalité effectuées par les répondants en couple permet une meilleure compréhension du lien entre conjugalité et fiscalité

### Diffusion

27 avril 2019

- Article de Stéphanie Grammond, *La Presse+* « Couples et impôts : une facture équitable? »

15 mai

- Article de Amélie Daoust-Boisvert « Des couples et des impôts », Institut national de la recherche scientifique (INRS)

1<sup>er</sup> mars 2020

- Article de Sylvie Lemieux, *Protégez-vous*, « ARGENT : L'amour au temps des impôts ».

Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny

## Résumé

Le 1<sup>er</sup> mai 2019 le salaire minimum atteint 12,50 \$ l'heure. Cette hausse de 0,50 \$ est un prétexte pour la Chaire de regarder, sous un autre angle, la situation financière des ménages dont le ou les membres travaillent au salaire minimum. Cette fois, c'est l'évolution récente du revenu de ceux et celles qui travaillent au salaire minimum qui est présentée. Divers indicateurs sont ajoutés à l'analyse pour apprécier cette évolution.

Le texte tente notamment de répondre aux questions suivantes :

- Aujourd'hui, dans diverses situations de ménage, un emploi à temps complet au salaire minimum permet-il de couvrir les besoins de base?
- Le pouvoir d'achat des ménages qui travaillent au salaire minimum a-t-il augmenté depuis 2015?

## Diffusion

1<sup>er</sup> mai 2019

- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « La hausse du salaire minimum donne des résultats ».
- Article de Mélanie Noël, *La Tribune*, « Le revenu disponible a grimpé de 2015 à 2019 ».
- Entrevue de Luc Godbout avec Richard Olivier, TVA Nouvelles, « La hausse du salaire minimum va affecter les petites entreprises ». Repris à TVA Nouvelles-Argent « Le salaire minimum passe à 12,50 \$/h au Québec »
- Entrevue de Luc Godbout avec Mario Dumont, *TVA Nouvelles*

2 mai

- Entrevue de Luc Godbout avec Éric Gagnon, *Ici Radio-Canada Première*, émission Info-Réveil, « Plus riches avec le salaire minimum à 12,50 \$ l'heure ».
- Article, *Ici Radio-Canada Première*, émission Info-Réveil « Plus riches avec le salaire minimum à 12,50 \$ l'heure ».
- Article de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « Rattrapage au salaire minimum – L'augmentation peine à atténuer la pauvreté du travailleur ».

3 mai

- Entrevue de Luc Godbout avec Henri-Paul Raymond, *FM 103,3* « Le nouveau salaire minimum représente près de 1 000 \$ dans les poches des travailleurs ».



**Synthèse de la Journée de réflexion sur la déclaration de revenus unique : Entre enjeux et opportunités, la simplicité s'impose**

R2019-02  
mai 2019

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny

---

**Résumé**

– publiée suite à l'événement « Journée de réflexion sur la déclaration de revenus unique » en mai 2019

Le 15 mai 2018, l'Assemblée nationale votait sans débat et à l'unanimité une motion pour la mise en place d'une déclaration de revenus unique qui serait transmise à Revenu Québec, et ce, tout en préservant l'autonomie fiscale du Québec.

La Chaire en fiscalité et en finances publiques diffuse une synthèse d'une journée de réflexion qu'elle a organisée sur ce thème le 6 mai dernier

---

**Diffusion**

7 mai 2019

- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « La déclaration de revenus unique ne serait pas la solution, pensent des experts ».

10 mai

- Article de Pierre-Luc Trudel, *Conseiller*, « Le casse-tête de la déclaration de revenus unique ».
-

Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny

---

## Résumé

Le Panorama des finances publiques regroupe différents indicateurs portant notamment sur les revenus, les dépenses et la dette des administrations publiques. La situation québécoise des finances publiques s’y voit comparée à l’échelle canadienne et à l’international. De plus, des analyses historiques sont présentées.

---

## Diffusion

13 juin 2019

- Entrevue de Luc Godbout avec Mario Dumont, LCN, séquence de 10 : 30 à 11 : 00.
- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, *RDI Économie*.

14 juin

- Article de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « L’austérité budgétaire a fait place à un réengagement de Québec ».

18 juin

- Analyse de Gérald Fillion, *ICI Radio-Canada*, « Le Québec, au cœur de l’OCDE ».

20 juin

- Article de Luc Godbout, *Libres Échanges*, *Le blogue des économistes québécois*, « Panorama des finances publiques du Québec 2019 : qu’en est-il des transferts fédéraux? ».

28 août

- Article de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « Croissance économique : le Québec se démarque du Canada ».

12 septembre

- Article de Vincent Brousseau-Pouliot et Simon-Olivier Loranger, *La Presse+*, « Trudeau a-t-il haussé les impôts pour 80 % des familles de la classe moyenne? ».

17 octobre

- Texte de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « Analyse : le mauvais bulletin du CPQ ».

28 octobre

- Article de Vincent Brousseau-Pouliot, *La Presse+*, « La cote de crédit AAA du Canada n’est pas en danger »
-

## Équilibre budgétaire dans les provinces canadiennes : perspectives sur le rôle des cycles économiques

CR 2019-08  
juin 2019

Luc Godbout et Julie S. Gosselin

### Résumé

Alors que le taux de chômage du Québec est au plus bas et que le surplus budgétaire du Québec pour l'exercice 2018-2019 est maintenant estimé à 4,4 milliards de dollars, la Chaire publie un cahier de recherche estimant les composantes conjoncturelles et structurelles des soldes budgétaires. Comment se compare la situation actuelle et historique du gouvernement du Québec avec celle des autres provinces canadiennes?

Dans un premier temps, il s'agit de déterminer la part des soldes observés au cours des dernières décennies attribuable à la conjoncture et à la structure des revenus et des dépenses, et de comparer la situation du Québec avec celles d'autres gouvernements provinciaux en 2017-2018, dernière année des données interprovinciales de Statistique Canada. De plus, ce cahier de recherche analyse plus spécifiquement les soldes budgétaires prévus du Québec et de l'Ontario pour l'année 2018-2019, soit celle terminée au 31 mars dernier, et pour l'année 2019-2020, soit celle en cours de réalisation.

Avant de poser des gestes ayant des effets récurrents en matière de réduction des impôts et des taxes ou encore d'accroissement des dépenses, il est impératif de situer ceux-ci en regard du solde budgétaire structurel.

### Diffusion

26 juin 2019

- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « Retour des déficits structurels à Québec dès cette année ».
- Article de Francis Vailles, *La Presse*, « Surplus – baisse d'impôts? Pas si vite. »
- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, RDI Économie, « Surplus temporaire lié à l'économie ou surplus structurel à Québec ».

4 juillet

- Article de Gérald Fillion, *Ici-Radio-Canada*, « Y a-t-il un lien entre le déficit structurel de l'Alberta et la péréquation du Québec? ».

5 novembre

- Article de Julien Arsenault, « Leitão brandit le spectre d'une récession », *Le Devoir*, *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Quotidien*, *La Voix de l'Est*. et 10 autres publications.
- Article de Julie Arsenault, *MSN Canada*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *Le Quotidien*, et 12 autres publications, « Mise à jour économique : l'opposition demande à Québec de jouer de prudence ».
- Article de Carlos Leitão, *La Presse Canadienne*, *ICI Radio-Canada*, « Le Parti libéral du Québec souhaite un minibudget précautionneux ».
- Article de Matthieu Arseneau, *National Bank of Canada*, « Quebec should resist the temptation of procyclical budgeting ».

6 novembre

- Article de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « L'opposition invite Québec à la prudence économique ».

7 novembre

- Article de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « Myopie économique »

## Infrastructures publiques au Québec : de la Révolution tranquille à aujourd'hui

R2019-03  
juillet 2019

Louise Lambert, Luc Meunier et Denis Robitaille

### Résumé

Les infrastructures publiques sont le reflet de la vitalité d'une économie. Elles contribuent à la prospérité d'une collectivité et au bien-être de ses citoyens. Au Québec, c'est durant la Révolution tranquille qu'une première vague de grands travaux d'infrastructure a été réalisée, façonnant le Québec moderne d'aujourd'hui. Le présent document dresse donc le portrait des investissements en infrastructures publiques, du début des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Il met en relation l'évolution de ces investissements à celle des finances publiques du Québec.

### Diffusion

26 juin 2019

- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « Retour des déficits structurels à Québec dès cette année ».
- Article de Francis Vailles, *La Presse*, « Surplus – baisse d'impôts? Pas si vite. »
- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, *RDI Économie*, « Surplus temporaire lié à l'économie ou surplus structurel à Québec ».

2 novembre

- Article de François Bourque, *Le Quotidien*, « C'était plus simple avant ».

## Inventaire des mesures écofiscales québécoises

CR 2019-09  
juillet 2019

Lyne Latulippe, Anna Kerkhoff et Michaël Robert-Angers

### Résumé

Cette première édition de l'inventaire des mesures écofiscales québécoises vise à recenser les principales dépenses et prélèvements environnementaux mis en place par le gouvernement du Québec. Les instruments économiques présentés permettent soit de hausser le prix de certains biens nuisibles à l'environnement, rendant ceux-ci moins attrayants, ou encore de soutenir les investissements verts.

L'inventaire présente, sous une forme descriptive, les principales mesures fiscales, ainsi que les droits, tarifs, permis, consignes et autres visant les particuliers et les sociétés. Cette édition initiale présente 20 mesures, réparties en 4 sections thématiques.

Ce cahier contient une description des paramètres des mesures, leurs objectifs, les revenus qu'elles permettent de générer (ou la dépense fiscale qui leur est associée), l'utilisation des fonds amassés et une courte section historique.

L'inventaire vise, entre autres, à procurer un aperçu de la diversité des mesures existantes, leurs modes d'application et les organismes ou entités impliquées, tout en présentant leur impact financier. Les paramètres des mesures écofiscales recensées sont ceux de l'année 2018 (ou de l'année financière 2017-2018).

Rebecca Martel

---

### **Résumé**

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études de Rebecca Martel, finissante de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Cette note de recherche met la règle générale anti-évitement (RGAÉ) en contexte, expliquant brièvement l'historique de l'évitement fiscal et de la RGAÉ, sa mécanique et un résumé de la jurisprudence s'y rattachant avant d'analyser l'application du critère de l'abus dans les sept décisions de la Cour d'appel fédérale portant sur la RGAÉ en 2018.

---

Lyne Latulippe et Julie S. Gosselin

**Résumé**

Les principes fondamentaux du système fiscal international datent du début du 20<sup>e</sup> siècle et ne sont pas nécessairement adaptés à la réalité d'une économie mondiale de plus en plus immatérielle. D'ailleurs, les défis que pose l'imposition des multinationales du Web mettent en évidence les problèmes du système fiscal international.

Dans ce contexte, ce cahier de recherche pose quelques jalons importants de la réflexion sur l'avenir de l'imposition des sociétés. Le cahier débute par un bref historique des fondements et de l'évolution de l'impôt des sociétés. Les principales caractéristiques de cet impôt, souvent intimement lié à l'impôt sur le revenu des particuliers, sont décrites, en insistant sur le contexte canadien. Ensuite, les principes de source et de résidence sont présentés, deux principes qui déterminent la répartition internationale des droits d'imposition. Puis, la deuxième section s'attarde aux effets économiques du régime actuel sur la croissance et l'investissement, entre autres, et aborde la question de l'incidence de l'impôt des sociétés ainsi que les conséquences de l'imposition fondée sur la source dans une économie mondialisée.

Considérant que des solutions de remplacement aux régimes actuels ont été proposées, dont certaines avant même le débat actuel sur l'imposition de l'économie numérique, la troisième section expose brièvement les propriétés d'un système d'imposition des profits économiques qui se traduirait par un impôt sur les flux monétaires sont brièvement exposées. Finalement, la quatrième section s'attarde à l'une des propositions d'imposition des flux monétaires selon le principe de destination (FMBD et, en anglais, destination-based cash flow tax). Cette proposition élaborée par des chercheurs en 2002 a été abondamment discutée plus récemment lorsqu'elle a été incluse dans le plan de réforme fiscale du président du Comité voies et moyens du Congrès américain (Ways and Means en anglais, l'équivalent du Comité des finances au Canada) publié en juin 2016. Parce que les flux monétaires seraient imposés sur la base de la destination des ventes, l'implantation de ce système d'imposition constituerait un changement assez radical par rapport au régime actuel. Ainsi, la dernière section présente cette proposition, ses caractéristiques et son impact économique afin d'expliquer les arguments théoriques qui la soutiennent et de permettre une comparaison avec d'autres formes d'imposition des sociétés actuelles ou futures. En théorie, dans un contexte d'implantation multilatérale, les stratégies classiques de transfert de bénéfices ne permettraient plus aux multinationales de tirer profit des écarts de taux d'imposition entre les juridictions, et les écarts de taux n'affecteraient plus la localisation des investissements. Cette section aborde également les effets de l'impôt FMBD sur le commerce international, son incidence, ses effets sur la base d'imposition et les recettes fiscales ainsi que les conséquences d'une implantation unilatérale.

Ce cahier de recherche met ainsi en lumière une solution de rechange à l'impôt actuel sur les bénéfices des sociétés qui a alimenté les réflexions autour du régime d'imposition des sociétés, mais il ne formule pas de recommandations de politiques. D'autres propositions pour imposer les sociétés existent. Le plan de travail adopté par le Cadre inclusif de l'OCDE, qui mène les travaux afin de trouver un consensus d'ici 2020 autour de l'épineuse question des défis fiscaux posés par l'économie numérique, suggère que la solution de long terme pourrait être construite à l'intérieur des paramètres du système actuel, mais en modifiant certaines règles déterminant la répartition des bénéfices entre les États et les liens entre entreprises et juridictions, ainsi qu'en mettant en place de nouveaux outils fiscaux pour assurer une imposition minimale de certains revenus des multinationales. Une autre avenue consisterait à imposer le revenu mondial consolidé des multinationales, qui serait alors attribué aux différentes juridictions selon une formule de répartition. Peu importe la forme que prendra un éventuel consensus autour de la taxation de l'économie numérique, la réflexion sur l'impôt des sociétés se poursuit, et ce cahier permet de mieux comprendre les éléments en jeu.

**Diffusion**

4 octobre 2019

- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « Pour aller au-delà d'une simple taxe sur les GAFAs ».

1 novembre

- Article de Annick Poitras, *L'actualité*, « Comment imposer les géants du Web ? ».

## Régime des rentes du Québec – un rendement favorable aux femmes

CR 2019-11  
sept. 2019

Luc Godbout, Yves St-Maurice, Antoine Genest-Grégoire et Martin Dupras

### Résumé

Depuis plusieurs années, les gouvernements et la société civile ont multiplié les efforts pour assurer l'équité selon les genres dans les politiques publiques. Toutefois, les décideurs font souvent face à un manque criant d'informations statistiques sur le sujet.

L'objectif de l'étude est d'identifier les situations de vie reliées au genre qui influencent le taux de rendement interne des cotisations au Régime des rentes du Québec. L'arrivée d'enfants dans la famille, la durée de l'absence du marché du travail après la naissance d'un ou plusieurs enfants et les écarts possibles de salaires entre les hommes et les femmes sont les principales situations de vie simulées. L'espérance de vie différente entre les hommes et les femmes a aussi été prise en considération dans l'analyse.

Les résultats montrent que le RRQ comporte plusieurs mesures favorables aux femmes, et ce, tant pour le régime de base que pour le régime supplémentaire dont la mise en place progressive a débuté le 1er janvier 2019.

Plusieurs raisons expliquent ces résultats.

### Diffusion

14 septembre 2019

- Entrevue de Antoine Genest-Grégoire avec Gérard Fillion, *RDI Économie*, « Le Régime des rentes du Québec comporte plusieurs mesures favorables aux femmes ».

15 septembre 2019

- Chronique de Stéphanie Grammond, *La Presse+*, « Le RRQ fait une fleur aux filles ».

16 septembre 2019

- Article dans *Conseiller*, « Le RRQ plus généreux envers les femmes ».

## 10 ans après la crise, où en sommes-nous dans les réformes de fiscalité internationale?

R2019-04  
sept. 2019

Entrevue avec Pascal St-Amans, dirigée par Brigitte Alepin

### Résumé

L'imposition des sociétés à l'échelle internationale est actuellement sous la loupe et pour éclairer davantage le débat, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques reproduit dans ce regard l'intégral d'un entretien qui s'est déroulé lors de la conférence TaxCOOP 2018, laquelle avait lieu en collaboration avec la Conférence de Paris le 3 octobre 2018. Il s'agit d'un entretien mené par Brigitte Alepin avec Pascal St-Amans de l'OCDE sur l'évolution de la réforme fiscale internationale.

Luc Godbout et Antoine Genest-Grégoire

## Résumé

Le 12 décembre 2015, les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont conclu l'Accord de Paris qui vise en particulier à « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [à poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ».

L'une des mesures les plus souvent proposées pour atteindre de telles cibles de réduction des gaz à effet de serre est la mise en place d'un prix sur le carbone. Cette solution est très populaire chez les économistes, notamment parce qu'elle repose sur un mécanisme de marché et minimise les coûts pouvant parfois être associés à l'intervention gouvernementale.

Le présent cahier de recherche aborde trois éléments 1) les aspects théoriques sous-jacents à la tarification de la pollution par le carbone appelée couramment « tarification du carbone », 2) les choix qui ont été faits en matière de tarification du carbone au Canada et 3) les enjeux qui entourent ces choix.

## Diffusion

Ce texte a également été publié dans la *Revue de planification fiscale et financière* (2020), vol. 39, n° 3, p. 253-288

27 septembre 2019

- Chronique de Stéphanie Grammond, *La Presse+*, « Ceci n'est pas une taxe carbone ».

2 octobre

- Entrevue de Antoine Genest-Grégoire avec Maryse Jobin, *Radio-Canada International*, « La taxe carbone, une tarification mal comprise »



**Promesses fiscales constituent-elles un baume sur le sentiment de payer « trop d'impôts » au Canada?**

CR 2019-13  
oct. 2019

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire et Jean-Herman Guay

**Résumé**

D'une élection à une autre, un thème de fond revient sans cesse : les taxes et les impôts.

Depuis le début des années 2000, la Chaire en fiscalité et finances publiques sonde l'opinion de payer « trop d'impôts », et ce sous plusieurs angles. Mais dans la mesure où les échantillons étaient exclusivement composés de résidents du Québec, la comparaison de ce sentiment restait forcément dans l'ombre.

Cette fois, l'analyse, faite à l'échelle canadienne, permet notamment de voir si l'opinion à l'égard de l'impôt au Québec est analogue à celle qu'on observe ailleurs au Canada. Considérant des contextes fiscaux différents entre les provinces, il devient possible de comparer si l'opinion de payer « trop d'impôts » est plus présente là où la charge fiscale est plus lourde.

On peut a priori croire qu'une baisse d'impôts réelle provoquerait un changement à la baisse du sentiment de payer « trop d'impôts ». Mais est-ce le cas?

**Diffusion**

16 octobre 2019

– Article de Alec Castonguay, *L'Actualité*, « Qui a l'impression de payer trop d'impôts? »

18 octobre

– Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « Des progrès économiques asymétriques ».

– Article de Luc Godbout, *La Presse+*, « Cerner le contour des promesses fiscales et de finances publiques »

22 octobre

– Chronique de Stéphanie Grammond, *La Presse+*, « Des baisses d'impôt fédératrices »

Décembre 2019

– Article de Alec Castonguay, *Revue L'Actualité*, « Trop d'impôt? », édition décembre 2019

**Regard sur les élections fédérales 2019 – Synthèse des promesses financières des partis politiques**

R2019-05  
oct. 2019

Luc Godbout et Suzie St-Cerny

**Résumé**

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2019, la Chaire a organisé un débat électoral 2019 sur les enjeux de fiscalité et de finances publiques qui a eu lieu au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke. Pour faire suite à cette activité, la Chaire a publié une Synthèse des promesses financières des partis politiques qui est reprise ici sous la forme d'un Regard CFFP pour en garder la trace.

**À qui ont profité les mesures fédérales ciblant la classe moyenne?**CR 2019-14  
nov. 2019

Luc Godbout et Julie S. Gosselin

**Résumé**

Au cours de la campagne électorale fédérale qui vient de se terminer, conservateurs et libéraux ont multiplié les promesses pour alléger le fardeau fiscal des Canadiens, de nombreuses propositions ciblant les familles avec enfants. Cette situation n'a rien de nouveau. Depuis son élection en octobre 2015, le bien-être de la classe moyenne canadienne a été au cœur du discours du gouvernement de Justin Trudeau. Ce dernier a mis en place plusieurs mesures afin d'améliorer la situation des familles de la classe moyenne et de ceux « qui travaillent fort pour en faire partie ».

Le gouvernement fédéral a ainsi annoncé, en décembre 2015, une baisse d'impôt « pour la classe moyenne » qui a pris la forme d'une diminution du 2<sup>e</sup> taux du barème d'imposition de 22 % à 20,5 %. L'ajout d'un 5<sup>e</sup> taux de 33 % pour les revenus supérieurs à 200 000 \$ devait contribuer à financer cette baisse de taux. De plus, le gouvernement a instauré l'allocation canadienne pour enfants (ACE) « pour aider les familles à revenu faible ou moyen à joindre les deux bouts », allocation qui a notamment remplacé la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et la baisse d'impôt pour les familles introduites par le gouvernement précédent ainsi que la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE).

Dans ce contexte, ce cahier de recherche cherche à évaluer comment les mesures implantées depuis 2016 ont affecté la situation des ménages canadiens, pour différents types de ménages. Plus précisément, il s'agit de déterminer si les mesures ciblant la classe moyenne ont bénéficié à celle-ci. Pour ce faire, la Base de données et modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada est utilisée pour départager les ménages faisant partie de la classe moyenne en 2015 ainsi que ceux ayant un revenu plus faible ou plus élevé. Ensuite, les impôts et transferts fédéraux de 2015 sont comparés à ceux de 2018. Dans un deuxième temps, l'impact net des modifications sur les recettes fiscales est estimé pour l'année 2018 et réparti entre les ménages à faible revenu, appartenant à la classe moyenne et ayant un revenu élevé.

Les estimations obtenues confirment que les changements implantés par le gouvernement fédéral se sont traduits par des hausses du revenu après impôts agrégé des familles avec enfants de la classe moyenne et de celles ayant un revenu plus faible. Ces hausses sont largement attribuables à l'entrée en vigueur de l'ACE. Pour tous les types de ménages, la diminution du 2<sup>e</sup> taux d'imposition a légèrement augmenté le revenu après impôts agrégé des ménages de la classe moyenne, mais également d'une bonne partie des ménages ayant un revenu plus élevé. L'entrée en vigueur de l'ACE, qui a augmenté les prestations des familles à faible revenu et de celles faisant partie de la classe moyenne, explique la majeure partie du coût net des modifications aux transferts et aux impôts. La non-imposition de l'ACE, alors que la PUGE était imposable, a amputé les recettes fiscales de l'impôt sur le revenu de près d'un milliard de dollars, la moitié de cette diminution provenant des ménages de la classe moyenne. Par ailleurs, l'ajout d'un 5<sup>e</sup> taux a augmenté les recettes de l'impôt sur le revenu prélevées auprès des ménages les plus riches, compensant partiellement les pertes de recettes fiscales entraînées par la diminution du deuxième taux d'imposition.

**Diffusion**

23 novembre 2019

– Article de Mylène Moisan, « Une limousine pour Robin des bois », *Le Soleil*

28 décembre

– Article de Manon Cornellier, « L'heure juste : la loi de la moyenne », *Le Devoir*.

Michaël Robert-Angers et Lyne Latulippe

---

## **Résumé**

Les planifications qui exploitent les différences dans les règles fiscales entre pays en vue de minimiser la charge d'impôt globale des multinationales font l'objet de multiples dénonciations.

Parmi les techniques de planification utilisées, l'érosion de la base d'imposition par le recours à la dépense d'intérêt constitue une pratique préoccupante. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a d'ailleurs émis des propositions visant à les encadrer.

Ces propositions sont à certains égards plus contraignantes que les règles fiscales canadiennes en place car elles visent l'ensemble de la dette des entités membres des groupes de multinationales et non seulement la partie de la dette empruntée auprès de parties liées.

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas encore avoir adopté de mesures s'inspirant de la proposition de l'OCDE. Toutefois, dans le cadre de la dernière campagne électorale, le parti Libéral a promis de donner suite à ces recommandations. Ces mesures auraient d'ailleurs un impact significatif sur les recettes fiscales fédérales, haussant celles-ci de 1,5 milliard les premières années suivant leur implantation, selon les estimations effectuées du Directeur parlementaire du budget.

Ce court texte propose un rappel des règles actuelles en matière de déductibilité de l'intérêt en contexte international, une description des propositions de l'OCDE à cet égard ainsi que quelques implications liées à l'éventuelle application de ces recommandations.

---

## **Diffusion**

13 décembre 2019

- Chronique de Francis Vailles, *La Presse*, « Trudeau veut bloquer 1,6 milliard d'abus fiscaux des multinationales ».
-

**Bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs au Québec : effets sur l'incitation au travail**

R2019-07  
décembre 2019

Luc Godbout, Suzie St-Cerny et Michaël Robert-Angers

**Résumé**

L'implantation de l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) par le gouvernement fédéral, annoncé dans le budget 2018, s'accompagnait d'une bonification entrant en vigueur en 2019. Or, comme pour la mesure qui a précédé l'ACT, la prestation fiscale pour le revenu de travail, les provinces ont la possibilité de moduler les paramètres de cette mesure différemment de ce qui est proposé par le gouvernement fédéral, tant que le coût global demeure le même.

Les paramètres de l'ACT pour le Québec étant maintenant connus, l'objectif du présent Regard CFFP est de les présenter et de voir l'effet de la bonification sur le total des mesures d'incitation au travail que peuvent recevoir les ménages québécois.

Le présent Regard CFFP sur la bonification de l'ACT et sur son effet sur les mesures d'incitation au travail montre nettement que cette bonification ne peut avoir qu'un effet positif sur la situation des ménages dans les zones de revenus touchés.

Ce Regard CFFP montre notamment que la bonification de l'ACT et sa modulation québécoise a été effectuée adéquatement, permettant aux mesures du Québec et du fédéral de continuer à se compléter.

**Aides gouvernementales aux véhicules électriques – L'autobus scolaire électrique peut-être plus attrayant que l'autobus au diesel?**

CR 2019-15  
décembre 2019

Éric Hamelin, Luc Godbout et Ngoc Huy Nguyen

**Résumé**

Dans la foulée des annonces concernant l'incitatif à l'investissement accéléré et la déduction bonifiée pour véhicules zéro émission admissibles, le présent cahier de recherche s'intéresse à l'impact de ces mesures sur la décision d'investissement d'un point de vue d'un entrepreneur du secteur du transport. L'exemple des autobus scolaires est retenu pour cette analyse, car ce choix permet de comparer les deux annonces à la situation d'origine.

Pour la société qui va acquérir un autobus scolaire électrique, combien lui rapportera les nouvelles règles ? Les incidences sont également analysées à l'aide de la méthode du point mort. Pour ce calcul, un autobus scolaire électrique est comparé à son alternative moins coûteuse, soit un autobus scolaire au diesel. Dans le cas d'une société qui fait face à un choix (acquérir un modèle électrique ou au diesel), est-ce que les nouvelles règles fiscales modifieront le comportement de la société (soit opter pour l'électrique) ?

En dernier lieu, ce cahier analyse d'autres mesures qui, combinées avec l'amortissement accéléré, pourront contribuer au déploiement des autobus scolaires électriques.

Luc Godbout et Julie S. Gosselin

## Résumé

Alors que le rythme de croissance de l'économie mondiale s'essouffle, la bonne performance économique du Québec est remarquable. Depuis 2017, la croissance du PIB est vigoureuse et s'annonce même plus rapide que dans l'ensemble des provinces canadiennes pour trois années consécutives de 2018 à 2020. Cependant, avec une population en âge de travailler essentiellement stagnante, plusieurs signes suggèrent que l'économie du Québec opère au-dessus de son niveau potentiel, notamment le taux de chômage à un creux record, la hausse des emplois vacants et l'accélération des salaires.

Dans sa mise à jour économique de novembre 2019, le gouvernement provincial a fait le point sur la situation économique et financière du Québec. Il a ainsi présenté sa révision du cadre financier pour l'année 2019-2020 en cours et les années subséquentes. De plus, les données des comptes publics du Québec pour l'année financière 2018-2019 sont disponibles depuis peu, ainsi que celles des gouvernements de la plupart des autres provinces.

Le contexte se prête bien à une mise à jour des estimations présentées en juin dernier dans le cahier de recherche *Équilibre budgétaire dans les provinces canadiennes : perspectives sur le rôle des cycles économiques*. Cette étude s'appuyait notamment sur un modèle développé en 2016 pour estimer les composantes conjoncturelles et structurelles des soldes budgétaires des provinces canadiennes, de 1981-1982 à 2017-2018. Le cahier analysait également la situation du Québec et de l'Ontario pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

Cette analyse reprend l'exercice en utilisant les données les plus récentes. À la lumière de celles-ci, le Québec semble se situer à première vue dans une situation financière plutôt confortable. Le surplus budgétaire, avant versements au Fonds des générations, s'est établi à un niveau historique de 1,9 % du PIB en 2018-2019 et le surplus prévu pour 2019-2020 atteint 0,9 % du PIB.

Dans l'éventualité où l'économie québécoise se situe au-dessus de son potentiel économique, il est normal que le gouvernement engrange des surplus. Dans quelle mesure le surplus prévu y est-il attribuable ? Devrait-il être plus élevé en pareille circonstance ? En regard des autres provinces canadiennes, comment la situation du Québec se compare-t-elle ? Le Québec est-il la seule province canadienne à se trouver au-dessus de son potentiel de production ? Les soldes budgétaires des autres provinces sont-ils aussi influencés par la conjoncture économique ? La présente analyse vise à apporter des éléments de réponses à ces questions.

Luc Godbout, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny

## Résumé

Les objectifs de ratio de dette inscrits dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations exigés pour l'année financière 2025-2026 devraient être atteints plus tôt que prévu. La question du rôle futur du Fonds des générations se pose alors : que faire avec le Fonds des générations et les revenus dédiés collectés qui y sont déposés ? Cette question, le ministre des Finances du Québec la pose également dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021.

Le but du présent Regard CFFP est donc d'amorcer une réflexion sur cette question en proposant des avenues ou options à explorer.

Cette discussion nécessite la projection de l'évolution du Fonds des générations à long terme. Étant donné les hypothèses posées, l'exercice montre que la valeur comptable du Fonds des générations atteindrait plus de 100 milliards de dollars à la fin de 2035-2036. Puis, après avoir présenté les différentes catégories de dette utilisées au Québec, ces dernières sont aussi projetées à long terme. Ainsi, il est possible d'estimer les ratios d'endettement futurs qui servent alors de base à la discussion des options pour le rôle futur du Fond : Fermer le Fonds ? Créer de nouveaux objectifs ? Continuer, mais avec des cibles de remboursement ? Transformer le Fonds pour faire face à d'autres défis ?

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions soulevées par l'atteinte prochaine des objectifs de réduction de dette sur l'avenir du Fonds, mais il est nécessaire de prendre maintenant le temps de prévoir la suite. Le présent texte se veut une participation à cette discussion.

## Diffusion

16 janvier 2020

- Article paru dans *La Presse canadienne*, « Fonds des générations : quelle sera la suite? »
- Entrevue de Yves St-Maurice avec Gérald Fillion, « Une fois qu'on aura atteint toutes les cibles de réduction de dettes, qu'allons-nous faire du Fonds des générations? », *RDI Économie*
- Article de Julien Arsenault, *Le Droit*, « Que faire avec le Fonds des générations? »
- Article de Julien Arsenault, *La Presse*, « Une nouvelle vocation pour le Fonds des générations? »
- Article par *La Presse canadienne* paru dans *Les Affaires*, « Que faire du Fonds des générations lorsque sa mission sera accomplie ». Également paru dans *Le Droit*, *Finance et Investissement*, *Métro*, *La Tribune*

17 janvier

- Article de Gérald Fillion, *Ici Radio-Canada*, « Des surplus de 5 à 10 milliards pour alimenter le Fonds des générations? »

2 mars

- *Le Journal de Montréal* « Que faire avec le Fonds des générations? ». Aussi paru dans *Le Journal de Québec* et *24 heures Montréal*

Ouvrage collectif

**Résumé**

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques présente son édition annuelle du Bilan de la fiscalité au Québec - Édition 2020. Cet exercice consiste à regrouper une série d'indicateurs importants qui, bien que souvent étudiés isolément, sont rarement traités dans un même document. Il en résulte un portrait de la situation de la fiscalité au Québec regroupant les données les plus récentes présentées dans quatre-vingts graphiques et tableaux brièvement expliqués.

Cette édition du Bilan de la fiscalité au Québec contient sept sections et débute par une section destinée à présenter les annonces fiscales depuis la dernière édition. Les deux sections suivantes effectuent une comparaison de la fiscalité au Québec par rapport à celle des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et, lorsque c'est possible, à celle des autres provinces canadiennes. Puis, une section présente la charge fiscale nette de ménages du Québec, toujours en faisant des comparaisons avec les pays de l'OCDE et les autres provinces. La quatrième et la cinquième section se concentrent surtout sur des données québécoises, et, dans certains cas, sur leur évolution dans le temps : des caractéristiques des contribuables québécois et les dépenses fiscales y sont abordés. Finalement, une section traite du lien entre fiscalité et inégalités en mettant de l'avant le rôle des gouvernements pour réduire les inégalités, notamment par la fiscalité.

**Diffusion**

La portion de ce texte concernant les faits saillants a également été publiée dans la *Revue de planification fiscale et financière* (2020), vol. 39, no 4, p. 391-414

8 janvier 2020

- Article de Francis Halin, *Journal de Montréal, Journal de Québec*, « Le FTQ prône un nouvel impôt pour le 1 % des plus riches »

9 janvier

- Article de Stéphanie Grammond, *La Presse*, Cancre des taxes sur l'essence »
- Article de Mélanie Noël, *La Tribune*, « Le poids fiscal en hausse »
- Article de Olivier Bossé, *Le Soleil, Le Droit, Le Nouvelliste*, « Le fardeau fiscal des Québécois continue d'augmenter »
- Blogue de Gérald Fillion, *Ici Radio-Canada*, « Beaucoup d'impôts, mais peut-il en être autrement? »
- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, *RDI Économie*, « Une étude montre que la pression fiscale (impôts, taxes, cotisations) est de plus en plus forte au Québec »
- Article de François Carabin, *Finance et investissement*, « Le poids de la fiscalité atteint un sommet au Québec depuis l'an 2000 »

10 janvier

- Entrevue de Luc Godbout avec Louis Lacroix, émission *Puisqu'il faut se lever*, Radio 98,5 FM
- Analyse de Gérard Bérubé, *Le Devoir*, « Québec veut "fermer" l'écart de richesse avec le Canada »
- Article de Olivier Bossé, *Le Nouvelliste*, « De plus en plus lourd pour les contribuables »
- Article de Olivier Bossé, *Le Soleil*, « Parascolaire au secondaire : deux heures de plus, réclame le ministre des Finances »
- Mentions aux nouvelles économiques aux radios KYK957 Radio X, 106,9 FM, 98,5 FM, CHOX 97,5

13 janvier 2020

- Article de Julie Perreault, *Conseiller*, « Leçons fiscales de 2019 »
- Article de Jean-François Barbe, *Finance et investissement*, « La pression fiscale augmente, mais. »
- Mentions aux nouvelles économiques *Ici Radio-Canada, Ici RDI, 104,7 FM, Ciel 103 FM*

14 janvier

- Article de Julie Perreault, *Finance et investissement*, « Le poids des impôts : thème dominant de la dernière année »
- Article de Jean-Robert Sansfaçon, *Le Devoir*, « Une marge de manœuvre restreinte »

15 janvier

- Article de Jean-François Barbe, *Finance et investissement*, « Le Québec, champion des inégalités économiques? »

16 janvier

- Article de Jean-François Barbe, *Finance et investissement*, « Les revenus élevés mis à contribution »
- Chronique de Brigitte Breton, *Le Soleil*, « Une bonne note pour le Québec » Janvier 2020 : aussi paru dans *La Voix de l'Est, La Tribune. Le Nouvelliste, Le Quotidien*
- Note socioéconomique de Nicole F. Bernier, parue dans IRIS, « Les super-riches et l'explosion des inégalités : portrait et pistes de solutions »

20 juin

- Article de Michel Girard, *Journal de Montréal*, Opinions « Pauvre Québec »



Ouvrage collectif

---

## Résumé

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques présente son Guide des mesures fiscales. Cette publication s'inscrit dans le volet pédagogique ayant pour objectif de rendre les sujets touchant la fiscalité et les finances publiques les plus accessibles possible pour tous.

Le Guide présente les principales mesures fiscales visant les particuliers des gouvernements fédéral et du Québec sous forme de fiches descriptives. En tout, 72 fiches descriptives réparties en 13 sections thématiques peuvent être consultées. Il existe une panoplie d'endroits où les contribuables peuvent se renseigner sur les mesures fiscales qui peuvent les toucher, dont bien entendu les sites des agences fiscales gouvernementales. Les fiches du Guide se distinguent en ce que, en plus de décrire les paramètres des mesures et les facteurs d'admissibilité, chacune présente aussi l'objectif, le coût, des éléments « bon à savoir et à retenir », une illustration de la mesure, une courte section historique ainsi que les sources vers les sites officiels des gouvernements.

Ces fiches visent, entre autres, à aider les contribuables du Québec à remplir leur déclaration de revenus. Ainsi, les paramètres des mesures fiscales sont ceux de l'année d'imposition 2019. La Chaire mettra à jour ces paramètres annuellement. Évidemment, bien que les fiches descriptives renferment des informations sur les mesures, les informations officielles demeurent celles des agences des gouvernements.

---

## Diffusion

1 mars 2020

– Chronique de Stéphanie Grammond, *La Presse +*, « Des ressources pour faire ses impôts ».

26 mars

– Article de Daphne MacDonald, « 19 astuces d'impôts que les millénaux devraient savoir », MSN Canada (français)

---

## **Impact d'un congé parental sur la capacité d'épargne-retraite**

N2020-01  
février 2020

Élizabeth Paris Savoie

---

### **Résumé**

Quel est l'impact d'un congé parental sur la capacité d'épargne-retraite?

Cette note de recherche analyse les répercussions qui peuvent découler de la non-inclusion des prestations parentales dans la notion de revenu gagné aux fins des droits de cotisation REER.

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études d'Élizabeth Paris Savoie, diplômée de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

---

## **Impact d'un divorce sur le REER**

N2020-02  
février 2020

Élizabeth Paris Savoie

---

### **Résumé**

Cette note de recherche illustre, à l'aide d'un sondage réalisé auprès de professionnels, l'utilisation du transfert de REER pour régler une créance découlant du partage du patrimoine familial.

Cette note est tirée de l'essai de fin d'études d'Élizabeth Paris Savoie, diplômée de la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a obtenu une bourse d'excellence pour la préparation et la rédaction d'une note de recherche de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

---

## Guide de lecture du budget du gouvernement fédéral

CR 2020-03  
mars 2020

Ouvrage collectif

### Résumé

Ce document est une actualisation du *Guide de lecture du budget du gouvernement fédéral* publié en 2018 (cahier de recherche n° 2018-02).

Les budgets des gouvernements contenant plusieurs centaines de pages, ce guide vise le lecteur intéressé à s'y retrouver. Son objectif est d'offrir, à tous ceux que ça intéresse, un outil qui facilite la lecture, la compréhension et l'interprétation du budget du gouvernement fédéral.

Après une courte présentation du processus budgétaire, le guide décrit brièvement les principaux thèmes d'importance de la documentation budgétaire fédérale soit : les orientations du gouvernement, le cadre financier, la situation économique, la dette et les nouvelles initiatives fiscales et budgétaires.

## Guide de lecture du budget du Québec

CR 2020-04  
mars 2020

Ouvrage collectif

### Résumé

Ce document est une actualisation du Guide de lecture du budget du Québec publié en 2018 (cahier de recherche n° 2018-03).

Les budgets des gouvernements contenant plusieurs centaines de pages, ce guide vise le lecteur intéressé à s'y retrouver. Son objectif est d'offrir, à tous ceux que ça intéresse, un outil qui facilite la lecture, la compréhension et l'interprétation du budget du gouvernement du Québec.

Après une courte présentation du processus budgétaire, le guide décrit brièvement les principaux thèmes d'importance de la documentation budgétaire du Québec soit : les orientations du gouvernement, le cadre financier, les dépenses de l'État, la dette et les nouvelles initiatives fiscales et budgétaires.

Ouvrage collectif

## Résumé

Comment évoluent les prélèvements fiscaux, les prestations et les dépenses publiques pour une contribuable au cours de sa vie ?

À la suite des travaux de la Chaire sur la charge fiscale nette et les services publics reçus par ménage, ce projet vise à diffuser plus largement les résultats de cette analyse en les présentant sous forme de récits.

Au lieu de présenter des cas types et d'illustrer les différentes ponctions fiscales auxquelles ils sont soumis en parallèle aux différents services dont ils bénéficient, le projet présente l'évolution de la situation d'une personne au fil de sa vie.

La personne ciblée par cette analyse se veut la plus représentative possible. Il s'agit d'une femme qui présente les caractéristiques médianes/moyennes observables à l'aide des profils statistiques disponibles. Pour fins de comparaison, 3 cheminements de vie (scénarios) distincts sont appliqués à cette femme :

- 1) La femme vit seule, sans enfant, durant toute sa vie;
- 2) La femme forme un couple, a deux enfants et demeure en couple jusqu'au décès de son conjoint;
- 3) La femme forme un couple, a un enfant, se sépare de son conjoint et conserve la garde exclusive de son enfant par la suite tout en demeurant célibataire.

## Diffusion

6 mars 2020

- Article de Francis Vailles, *La Presse*, « Les gagnants et les perdants de notre système »
- Article de Éric Desrosiers, *Le Devoir*, « La Relation entre les contribuables et l'État est une histoire à long terme », aussi paru sur MSN Canada – MSN Finance CA

9 mars

- Article, *Conseiller*, « Payons-nous plus d'impôts que nous ne percevons de service? »

16 mars

- « Comment évoluent les prélèvements fiscaux et les bénéfices publics pour une contribuable au cours de sa vie? », *Le Blogue des économistes québécois Libres Échanges*

Ouvrage collectif

## Résumé

Dans le cadre de la crise de la COVID-19, l'équipe de la Chaire a choisi d'analyser la réponse des gouvernements en répertoriant les diverses mesures gouvernementales mises en place, qu'elles soient budgétaires, fiscales ou monétaires. Le contenu est mis à jour au fur et à mesure que des nouvelles informations sont collectées et vérifiées.

Le suivi inclut non seulement la description des mesures du fédérales et du Québec, mais également, un suivi ou des analyses thématiques sont effectués pour les autres provinces et territoires et à l'international.

Un outil permettant de comparer la réponse économique des provinces et du fédéral dans le temps a aussi été créé et est maintenu à jour.

Finalement, une page recense des questions sur les programmes, reçues par la CFFP ou par Luc Godbout, et donnant des indications de réponses.

## Diffusion

La version du 25 mars 2020 a également été publiée dans la Revue de planification fiscale et financière (2020 vol. 40, no 1 Revue de planification fiscale et financière 103-170

- Mise en ligne d'un premier document (en PDF seulement) – 20 mars 2020
- Date de la mise en ligne du document en ligne, version Internet – 24 mars
- Date de la mise en ligne d'un site pour les Questions/Réponses – 30 mars
- Date de la mise en ligne de l'outil interactif pour comparaison entre provinces - 1<sup>er</sup> avril

Outre le document évolutif « Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19 : Québec, Canada et Monde », Luc Godbout est convié dans diverses émissions de radio, de télévision et publie dans plusieurs journaux et revues.

17 mars 2020

- Chronique de Stéphanie Grammond, « Les impôts, ça peut attendre », *La Presse*

18 mars

- Entrevue de Luc Godbout à *RDI Économie*, Ici Télé Radio-Canada – réseau national

19 mars

- Article de Stéphanie Grammond, « Pour que les familles continuent de payer l'épicerie », *La Presse*
- Entrevue de Luc Godbout, à l'émission avec Mario Dumont, *LCN*.
- Entrevue de Luc Godbout, Radio 104,7 FM, 98,5 FM, KYK95,7 Radio X, 106,9 FM, 107,7 FM

20 mars

- Entrevue de Luc Godbout à *RDI Économie* « Coronavirus : des réponses à vos questions économiques », *Ici Radio Canada*. Repris le 21 mars dans *MSN Finances*

21 mars

- Article de Ève Lévesque et Charles D'Amboise, « COVID-19 : nos experts répondent à vos questions », *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *24 heures Montréal*
- Entrevue de Luc Godbout à l'émission « En direct avec Patrice Roy » - Pour tout savoir sur les moments forts de l'actualité nationale et internationale. à *ICI RDI télévision*

22 mars 2020

- Entrevue de Luc Godbout à *RDI Économie* (weekend) afin de répondre aux questions des auditeurs

**Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19 : Québec, Canada et Monde**

Doc. évolutif  
mars 2020

- Entrevue de Luc Godbout à l'émission « Les weekends de Paul Houde », 98,5 FM Montréal « Coronavirus : La plus grande crise financière de l'histoire moderne », aussi 107,7 FM, 104,7 FM Outaouais, Estrie, 106,9 FM Mauricie, FM93 Québec

23 mars

- Article de André Dubuc, « Près d'un million de nouveaux chômeurs en une semaine », *La Presse*
- Article rédigé par La rédaction, « Un million de chômeurs en une semaine », *Conseiller.ca*

25 mars

- Balado avec Gérald Fillion sur les mesures liées au Coronavirus
- Éditorial de Paul Journet, « Gare à la congestion bureaucratique », *La Presse*
- Article de Stéphanie Grammond, « Une bouée de sauvetage pour les oubliés de l'assurance-emploi », *La Presse*

26 mars

- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, à *RDI Économie*
- Entrevue de Luc Godbout à l'émission « C'est encore mieux l'après-midi » à *Ici Radio-Canada*

27 mars

- Entrevue de Luc Godbout avec Gérald Fillion, à *RDI Économie* « Qui a droit à la Prestation canadienne d'urgence? »

28 mars

- Article de Manon Cornellier, « Oxygène financier », *Le Devoir*
- Article de Manon Cornellier, « Une bouffée d'oxygène financier venant d'Ottawa », *Le Devoir*

29 mars

- Entrevue de Luc Godbout à *RDI Économie* afin de répondre aux questions des auditeurs

Antoine Genest-Grégoire, et Luc Godbout

---

### **Résumé**

La légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada vise plusieurs objectifs : priver d'une source de revenus les personnes liées au crime organisé en éliminant le marché noir du cannabis, réduire les effets néfastes de la consommation du cannabis sur la santé, notamment en le gardant hors de portée des jeunes et, pour couvrir les dépenses publiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, fournir aux gouvernements de nouvelles sources de revenus en créant un marché légal du cannabis.

Le cadre juridique combine donc des mesures législatives et réglementaires sur la production, la possession, la distribution et la vente de cannabis, des mesures pénales relatives au cannabis, ainsi que des mesures fiscales (droits d'accise fédéraux et taxes à la consommation).

Il ne sera pas facile d'atteindre tous les objectifs recherchés, l'élimination d'un marché noir dépendant de façon importante des prix qui auront cours sur le marché légal. Par ailleurs la légalisation du cannabis pose des défis en termes de relations entre les Premières Nations, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral.

---

### **Diffusion**

- Ce texte a également été publié dans la *Revue de planification fiscale et financière* (2020), vol. 40, no 1, 7-32.
-

## Articles de revue

### **Budget du Québec 2019-2020 : l'impulsion aux dépenses**

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire et Suzie St-Cerny

---

#### **Résumé**

Le premier budget du nouveau gouvernement du Québec était déposé le 21 mars 2019. Bien que le gouvernement ait été élu avec de nouvelles priorités par rapport au précédent, plusieurs éléments de fonds du budget sont restés très similaires à ceux des exercices financiers précédents. Ce court texte offre un résumé du budget du Québec, en soulignant les nouvelles initiatives, mais également l'effet lent et constant de la démographie sur les recettes et les dépenses publiques.

---

#### **Diffusion**

– Ce texte a été publié dans la Revue *Options politiques*, 4 avril 2019

---

### **Comment la condamnation d'une forme de concurrence fiscale peut en favoriser d'autres ?**

Lyne Latulippe et Julie S. Gosselin

---

#### **Résumé**

Dans le cadre du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfiques (Base Erosion and Profit Shifting – BEPS) lancé en 2013, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a spécifiquement exprimé des préoccupations concernant les régimes préférentiels pour le revenu généré par la propriété intellectuelle et a recommandé que ces régimes requièrent que les bénéficiaires poursuivent des activités économiques réelles pour éviter qu'un régime soit assimilé à une pratique fiscale dommageable. L'adoption par plusieurs pays de régimes de propriété intellectuelle conformes à la recommandation de l'OCDE illustre l'effet de substitution entre les formes de concurrence fiscale et pourrait accroître la pression sur d'autres pratiques de concurrence fiscale

---

#### **Diffusion**

– Ce texte a été publié dans la revue *Politique et Sociétés*, vol. 39, n° 1, p. 41-63

---



## Contours de la tarification du carbone au Canada en 2019

Luc Godbout et Antoine Genest-Grégoire

---

### Résumé

La tarification de la pollution causée par le carbone fait l'objet de vifs débats politiques au Canada ces dernières années. Elle sera vraisemblablement un enjeu de la campagne précédant les élections fédérales d'octobre 2019.

Cette étude présente les fondements économiques de divers modes de tarification des émissions de gaz à effet de serre à des fins de lutte contre les changements climatiques. Elle fait état des mécanismes possibles suivants : taxe sur les combustibles, redevance réglementaire sur les combustibles, marché de droits d'émission de gaz à effet de serre (plafonnement et échange), système de tarification fondé sur le rendement dans le cas des grandes industries et, indirectement, imposition de normes d'émissions dans certains secteurs.

L'étude recense ensuite les mesures de tarification que le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires ont mises en place ou vont mettre en place bientôt au Canada (situation au 1<sup>er</sup> août 2019). Elle aborde enfin les grandes questions qui animent les débats sur la tarification du carbone au Canada : la validité constitutionnelle des mesures de tarification adoptées par le fédéral, leur efficacité pour lutter contre les changements climatiques et leur adéquation avec les cibles ambitieuses de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui ont été fixées par le Canada.

---

### Diffusion

- Ce texte a été publié dans la *Revue de planification fiscale et financière*, vol. 39, n° 3, p. 253-288
-

## **Dette du Québec : Dompter la bête/Quebec's Debt – Taming the Beast**

Luc Godbout

---

### **Résumé**

Le poids de la dette du Québec a fortement évolué depuis 1960. Alors que la dette était pratiquement inexistante avant la Révolution tranquille, elle a été en augmentation quasi constante jusqu'au milieu des 1990, dans la foulée où le gouvernement enregistrait 40 années déficitaires consécutives. Ayant atteint l'un des plus lourds poids d'endettement mesuré en proportion du produit intérieur brut au sein des provinces canadiennes, ayant subi deux décotes rapides de sa cote de crédit par Moody's au milieu des années 1990 et craignant une autre décote, le gouvernement du Québec a posé des gestes pour assainir ses finances publiques.

Après avoir tracé l'évolution de l'endettement du Québec depuis les années 1960, cet article expose succinctement les rouages de deux lois dont le Québec s'est doté afin d'offrir une plus grande transparence des finances publiques dans la gestion de son budget et sa dette. Il s'agit de la Loi sur l'équilibre budgétaire promulguée en 1996 et de la Loi sur le remboursement de la dette et instituant le Fonds des générations, votée en 2006. Par la suite, en dépit des effets de la Grande Récession sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire et de ses répercussions sur l'endettement, l'article présentera de quelle manière a évolué la situation budgétaire et financière du Québec en matière d'équilibre budgétaire, d'endettement, d'intérêts sur la dette ou encore de la cote de crédit. Il est maintenant possible d'affirmer que les deux lois votées ont manifestement contribué à améliorer la situation du Québec.

---

### **Diffusion**

- Ce texte a été publié dans la *Revue fiscale canadienne*, vol. 67(4), p. 1025-1037 (p. 1039-50 version anglaise) 31 décembre 2019
  - Article de Éric Desrosiers, « Victoire importante, mais temporaire, contre les déficits au Québec », *Le Devoir*
  - Diffusion à l'émission « Debout les Îles », Radio CFM.
-

## **Légalisation du cannabis au Canada : principaux aspects économiques et fiscaux**

Luc Godbout et Antoine Genest-Grégoire

---

### **Résumé**

La légalisation du cannabis à des fins récréatives au Canada vise plusieurs objectifs : priver d'une source de revenus les personnes liées au crime organisé en éliminant le marché noir du cannabis, réduire les effets néfastes de la consommation du cannabis sur la santé, notamment en le gardant hors de portée des jeunes et, pour couvrir les dépenses publiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, fournir aux gouvernements de nouvelles sources de revenus en créant un marché légal du cannabis.

Le cadre juridique combine donc des mesures législatives et réglementaires sur la production, la possession, la distribution et la vente de cannabis, des mesures pénales relatives au cannabis, ainsi que des mesures fiscales (droits d'accise fédéraux et taxes à la consommation).

Il ne sera pas facile d'atteindre tous les objectifs recherchés, l'élimination d'un marché noir dépendant de façon importante des prix qui auront cours sur le marché légal. Par ailleurs la légalisation du cannabis pose des défis en termes de relations entre les Premières Nations, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral.

---

### **Diffusion**

- Ce texte a été publié dans la Revue de planification fiscale et financière (2020), vol. 40, no 1, 7-32
- 

## **Principaux faits saillants de la fiscalité au Canada en 2019**

Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé

---

### **Résumé**

Le présent article est principalement tiré d'extraits du Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2020.

Ce texte présente, sous forme de faits saillants, les principales annonces fiscales faites ou mises en œuvre en 2019 par le gouvernement fédéral, le Québec et chacune des autres provinces du Canada.

---

### **Diffusion**

- Ce texte a été publié dans la Revue de planification fiscale et financière (2020), vol. 39, no 4, p. 391-414
-

## **Recouvrement de l'impôt, survol des mesures dont dispose l'administration fiscale canadienne**

Josianne Picard et Lyne Latulippe

---

### **Résumé**

Au Canada, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a la responsabilité d'appliquer la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la taxe d'accise ainsi que toutes autres législations visant un impôt ou une taxe pour le compte du ministre du Revenu national. L'Agence est également tenue d'appliquer les législations provinciales quant à l'impôt et les taxes des provinces, à l'exception du Québec, en raison des ententes de perception conclues entre le gouvernement fédéral et celui des provinces. Le présent article passe en revue les mesures légales dont dispose l'ARC pour recouvrer les dettes fiscales ainsi que les restrictions qu'impose la Loi de l'impôt sur le revenu au recouvrement de ces sommes. Il est également question des particularités du système fiscal canadien quant au recouvrement, soit la fiducie réputée qui vise des sommes devant être retenues ou perçues par le contribuable ainsi que le programme de divulgation volontaire visant à assurer l'équité en recouvrant des sommes qui auraient autrement échappé à l'administration fiscale.

Enfin, l'article présente le dernier audit effectué par le vérificateur général du Canada et les lacunes de l'Agence en matière de recouvrement soulevées par le vérificateur

---

### **Diffusion**

– Ce texte a été publié dans *Revue européenne et internationale de droit fiscal*, N° 2019/2

---

## Livres et chapitres de livres

### Approche parlementaire dans un contexte canadien et québécois

Luc Godbout

#### Résumé

Dans le cadre d'un premier colloque du Réseau Allix sur les Premières lois financières de la présidence Macron tenu le 5 et 6 avril 2018 à Paris, un panel jetait un regard international sur le pouvoir des parlementaires. Dans cette perspective, une présentation des pouvoirs des parlementaires dans un contexte québécois et canadien a été produite, allant du processus budgétaire jusqu'aux lois sur l'équilibre budgétaire, l'endettement et la situation financière avant le déclenchement des élections. Luc Godbout a présenté un acte de colloque suite à leur invitation.

#### Diffusion

- Livre : *Les premières lois financières de la présidence Macron*, sous la direction de Ludovic Ayrault, Julie Benetti et Matthieu Conan, éditeur IRJS Éditions, collection Bibliothèque de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne – André Tun, parution juillet 2019

### Contour de la fiscalité au Québec

Luc Godbout et Michaël Robert-Angers

#### Résumé

Les professeurs Robert Bernier et Stéphane Paquin de l'ÉNAP dirigent un livre dans lequel un chapitre sur la fiscalité du livre est produit par la CFFP.

Le texte tente de mettre en perspective certains résultats d'un sondage portant sur les impôts payés par les Québécois, faisant état qu'une proportion importante des Québécois considère payer trop d'impôts.

#### Diffusion

- Chapitre 12 (p. 323-351) du livre *L'État québécois ! Où en sommes-nous?*, Presses de l'Université du Québec (2019)

### Ouvrage *Fiscalité spécialisée* – chapitre 1

Luc Godbout et Tommy Gagné-Dubé

#### Résumé

La Chaire a été sollicitée pour mettre à jour une section du chapitre 1 du livre qui traite de l'historique de la fiscalité canadienne et québécoise, de l'importance de l'imposition au Canada et au Québec, et des grands principes de la politique économique fiscale.

#### Diffusion

- Mise à jour annuelle du chapitre 1 de l'ouvrage *Fiscalité spécialisée*, 33<sup>e</sup> édition 2020.

## **Politiques publiques : tenir compte des effets sur l'équité intergénérationnelle**

Luc Godbout

---

### **Résumé**

Chapitre pour l'ouvrage collectif, publié par l'Institut du Nouveau Monde, sous la direction de Francis Huot. Cet ouvrage se veut « Un éclairage inédit et accessible sur des questions préoccupantes, et des solutions pour composer avec les défis toujours plus complexes propres à une société en constante évolution ».

---

### **Diffusion**

- Livre : *L'État du Québec 2020; 20 clés pour comprendre les enjeux actuels*, Institut du Nouveau Monde/Del Busso éditeur, 2019
- 

## **« Never too rich to be middle-class: an assessment of the reference-group theory and implications for redistributive taxation »**

Luc Godbout, Antoine Genest-Grégoire et Jean-Herman Guay

---

### **Résumé**

Chapitre pour l'ouvrage collectif, publié par Emerald Publishing Limited, pour *Research on Economic Inequality*, sous la direction de Koen Decancq et Philippe Van Kerman.

Les politiciens font appel au soutien de la classe moyenne et orientent leurs propositions politiques vers ce groupe. La théorie des groupes de référence explique pourquoi les citoyens peuvent se considérer comme des classes moyennes, même si leur niveau de revenu ou leur statut social les place au-dessus ou en dessous. Les auteurs visent à tester cette théorie en comparant les perceptions à l'égard de la classe moyenne avec une catégorisation à l'aide de statistiques objectives sur le revenu. Une enquête auprès de la population adulte de la province du Québec a montré qu'une proportion importante de citoyens croyaient appartenir à la classe moyenne, même si leur niveau de revenu équivalait les plaçait en dehors d'une fourchette de revenu généralement reconnue pour ce groupe. Plus particulièrement, ce mauvais placement subjectif sur la répartition des revenus était fortement concentré parmi les individus dont les revenus étaient trop élevés pour faire partie de la classe moyenne. Les résultats montrent également que le soutien à des impôts plus élevés sur la population « plus riches » pourrait être surestimé, car certains répondants ne se rendent tout simplement pas compte qu'ils font partie de ce groupe

---

### **Diffusion**

- Livre : *What drives inequality?*, *Research on Economic Inequality*, Volume 27, 123-137, 2020
-

## Rapport à des organismes

### Réflexions pour améliorer la fiscalité et accroître la transparence des finances publiques

Luc Godbout

---

#### Résumé

Mémoire présentant les réflexions pour améliorer la fiscalité et accroître la transparence des finances publiques, par Luc Godbout, au ministère des Finances du Québec, le 31 janvier 2020

---

#### Diffusion

- Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020 du 31 janvier 2020
-

## Autres réalisations, activités de la Chaire

### Bulletins de veille

Tommy Gagné-Dubé

---

#### Résumé

Le *Bulletin de veille* est un outil d'information à l'intention de toutes les personnes s'intéressant à la politique économique de la fiscalité. Il répertorie les recherches parues sur des sujets touchant aux domaines de recherche de la Chaire.

Le *Bulletin de veille* est diffusé une fois par deux semaines, le mardi du début septembre à la mi-juillet.

En 2019-2020, 21 bulletins de veille ont été produits et transmis aux personnes inscrites sur la liste de distribution de la Chaire.

---

### Coups d'œil sur la recherche

Lyne Latulippe et Julie St-Cerny Gosselin

---

#### Résumé

Avec sa publication *Coup d'œil sur la recherche*, l'équipe de la Chaire en fiscalité et en finances publiques partage les constats intéressants tirés de travaux de recherche consultés dans le cadre de ses projets. Qu'il s'agisse de travaux portant sur des aspects fondamentaux des finances publiques ou sur des éléments plus pointus de la fiscalité, que ces travaux soient récents ou pas et qu'ils soient ancrés dans n'importe quelle discipline, les analyses mises en lumière sont présentées de manière accessible et s'adressent à toutes les personnes intéressées par les finances publiques ou la fiscalité.

En 2019-2020, 2 coups d'œil sur la recherche ont été produits et transmis aux personnes inscrites sur la liste de distribution de la Chaire.

- La première publication a eu lieu le 24 janvier 2020 sur le thème de *Les revenus du 1 % au Canada*.
  - La deuxième publication a eu lieu le 20 mars 2020 sur le thème *Comprendre l'attitude des petites entreprises envers l'administration fiscale*
-



## Outils interactifs

En 2019-2020, 3 nouveaux outils interactifs ont été mis en ligne

– **Calculateur de crédits d’impôt pour aidant naturel**

- Lancement le 3 avril 2020, mis à jour le 12 février 2020 par Julie S. Gosselin

Il existe plusieurs mesures fiscales des gouvernements fédéral et du Québec en vue de reconnaître la situation des aidants naturels. L’objectif du projet est de permettre aux aidants naturels de savoir, en fonction de certaines caractéristiques, de quelles mesures fiscales ils peuvent bénéficier.

- 3 avril 2019 : article de Stéphanie Grammond, *La Presse+*, « Ne laissez pas vos dollars « refouler » en voyage ».

– **Récits de vie**

- Lancement le 5 mars 2020 par Michaël Robert-Angers

Comment évoluent les prélèvements fiscaux, les prestations et les dépenses publiques pour une contribuable au cours de sa vie ? Le présent outil interactif contient une narration numérique présentant l’évolution du poids net de la fiscalité supporté par celle-ci, pour 3 cheminements de vie et sur l’ensemble de sa vie adulte. Par la suite, en quelques clics, il vous sera possible de sélectionner certaines variables afin de personnaliser la visualisation des résultats de nos estimations.

– **Outil de comparaison des mesures des provinces et du fédéral**

- Lancement le 1<sup>er</sup> avril 2020 par Julie S. Gosselin

Cet outil répertorie les mesures budgétaires et fiscales prises par les gouvernements des provinces et du Canada pour faire face à la crise de la COVID-19. Son objectif principal est informatif, et le contenu sera mis à jour régulièrement au fur et à mesure que de nouvelles informations seront collectées et vérifiées. Évidemment, nous ne pouvons garantir que la liste des mesures est exhaustive.

**Les outils suivants ont également été mis à jour :**

- Bilan de la fiscalité – en date du 5 décembre 2019
- Panorama des Finances publiques du Québec – en date du 13 juin 2019
- Le Canada et l’échange de renseignements (français et anglais) – en date du 9 décembre 2019
- Guide des mesures fiscales – année d’imposition 2019

## Rapport d'activités 2018-2019

### Résumé

Mise en ligne, dans la section « À propos » du site Internet de la Chaire, du rapport d'activités qui résume les travaux accomplis par les membres de la Chaire entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019. Au terme de la lecture de ce rapport, le lecteur peut constater que les activités de la Chaire ont été nombreuses et variées et qu'elles ont suscité beaucoup d'intérêt, tant professionnel que médiatique.

## Compte Twitter

Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout et Sylvie Tétreault

### Résumé

Le compte Twitter de la Chaire (@chairefiscalite) relaie les études et interventions des chercheurs ainsi que des éléments d'actualité en lien avec la fiscalité.

- Le compte a maintenant un total de 518 abonnés, dont 119 nouveaux en 2019-2020). La Chaire a fait 38 nouveaux tweets et a été mentionnée 359 fois. Ses tweets ont été vus par 16 200 personnes pour une moyenne annuelle de 6 262. En 2019-2020, 751 visites directes du profil a faites.

## Captations vidéos

Suzie St-Cerny

### Résumé

La Chaire a permis la participation en direct a deux événements en webdiffusion grâce à la plateforme YouTube de l'Université de Sherbrooke. Les captations vidéos sont depuis disponibles pour visionnement ultérieur et les liens se retrouvent sur notre site Internet.

- **Débat électoral 2019 : les enjeux de finances publiques et de fiscalité**  
Première expérience. En simultané de l'activité, 209 personnes se sont connectées. (dont au moins 31 tout le long) Au 31 mars 2020, la captation a été visionnée 635 fois.
- **Lancement Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2020**  
Pour cette première expérience, malheureusement les statistiques complètes n'ont pu être obtenues. Cependant, nous savons qu'environ 90 personnes y ont assisté tout le long. Au 31 mars 2020, la captation a été visionnée 321 fois.

## Chroniques

---

### Chroniques

*Mag Laval* a publié 3 chroniques de Luc Godbout

- *Place aux travailleurs d'expérience*, 8 avril 2019
  - *La participation des femmes au marché du travail, que de chemin parcouru*, 29 mai 2019
  - *La dette du Québec, revenir de loin !*, 10 septembre 2019
-

## Organisation d'événements

### Événements de la Chaire

#### Activités liées à la campagne électorale québécoise en vue de l'élection de 2019

Luc Godbout, Suzie St-Cerny et l'équipe de la Chaire

---

##### Résumé

Ces activités sont en lien avec la tenue des élections générales québécoises du 21 octobre 2019. Elle vise à mettre de l'avant les enjeux de finances publiques et de fiscalité dans l'espace public, en lien avec la mission de diffusion de la Chaire.

– **Journée de réflexion : Déclaration de revenus unique** 6 mai 2019

Plusieurs partis politiques québécois et fédéraux proposent la création d'une déclaration d'impôt unique pour le Québec, seule province où cohabitent deux administrations fiscales parallèles. Ces propositions restent pour l'instant embryonnaires. D'importants obstacles techniques et politiques doivent être surmontés pour qu'un tel projet puisse devenir une réalité.

La Chaire a organisé le 6 mai 2019, une demi-journée de discussion avec des experts sur l'architecture administrative fiscale actuelle, sur les défis que pose la création d'une déclaration unique et sur les formes qu'elle pourrait prendre.

Une synthèse de la journée de réflexion a été publiée sous la forme d'un Regard CFFP (n° R2019-02).

L'événement s'est tenu au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke. La Chaire a reçu l'appui de l'APFF et de l'Association des économistes québécois.

Nombre de participants : 84 personnes.

– **Débat électoral sur les enjeux de finances publiques et de fiscalité au Québec** 2 octobre 2019

La Chaire a invité les cinq principaux partis politiques à venir exposer leur vision autour des thématiques suivantes : objectifs gouvernementaux et finances publiques, changements à la fiscalité et gestion budgétaire, ainsi qu'à présenter le cadre financier sous-tendant les propositions du gouvernement qu'ils espèrent former.

Une synthèse de la journée de réflexion a été publiée sous la forme d'un Regard CFFP (n° R2019-05).

L'événement s'est tenu au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke.

Nombre de participants : 180 personnes.

De plus, il était possible d'y assister en direct via la plateforme YouTube. La captation obtenue est toujours disponible sur la plateforme universitaire. En date du 16 juillet 2020, elle compte 700 visionnements.

---

## **Colloque La finance responsable – une perspective multidimensionnelle**

Lyne Latulippe, Frank Coggins et Claudia Champagne

---

### **Résumé**

Ce colloque est une initiative conjointe de la Chaire Desjardins en finance responsable, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques et la Chaire de recherche en intégrité financière CIBC. Il s'est tenu Centre culturel de l'Université de Sherbrooke les 23 et 24 mai 2019.

Fort de l'élan suscité par la publication du collectif « Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle », qui regroupe différentes réflexions multidisciplinaires d'experts universitaires et de l'industrie, le colloque voulait favoriser les échanges entre ces différents milieux afin de développer de meilleures pratiques et outils de gestion. Ce colloque a proposé d'abord deux grandes conférences, l'une animée par un expert de l'industrie et l'autre, par un chercheur universitaire. Nous proposons aussi six séances thématiques qui culmineront par des discussions en panel impliquant des experts de l'industrie et de diverses disciplines universitaires. Enfin, par sa nature appliquée, ce colloque inclut trois ateliers pratiques (avec préinscription obligatoire) qui proposent des méthodes d'évaluation pour intégrer explicitement la finance responsable à nos pratiques et outils de gestion.

Nombre de participants : 170

---

## **Journée de réseautage – 3<sup>e</sup> rencontre des enseignants en fiscalité**

Luc Godbout, Lyne Latulippe et Marie-Pierre Allard

---

### **Résumé**

Le 20 septembre 2019 a eu lieu la 3<sup>e</sup> rencontre des professeurs en fiscalité. La journée est organisée dans le but de développer un lieu de réseautage des professeurs en fiscalité des universités québécoises, permettant des échanges variés tant sur la fiscalité que sur l'enseignement de la fiscalité.

Ordre du jour présenté :

- Table ronde « L'équilibre entre l'enseignement technique et analytique : l'utilisation des sources (loi, jurisprudence, documents administratifs)
- Conférence sur l'approche de Revenu Québec en matière d'évitement fiscal
- Table ronde « La recherche appliquée et la publication en fiscalité, où, quand, comment et pourquoi »

Nombre de participants : 28

---

## Lancement Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2020

Luc Godbout et l'équipe de la Chaire

---

### Résumé

Cette conférence a eu lieu le 9 janvier 2020, avec le conférencier d'honneur : M. Éric Girard, ministre des Finances du Québec et ministre responsable de la région de Laval

Activité organisée en collaboration avec l'APFF

Le bilan collige les principales annonces fiscales survenues au cours de la dernière année. Plus fondamentalement, le bilan recense, à l'aide d'une soixantaine de graphiques et tableaux brièvement expliqués, une série d'indicateurs importants de la fiscalité québécoise, de son évolution dans le temps ainsi que des comparaisons interprovinciales et internationales.

L'événement s'est tenu au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke.

Nombre de participants : 134 en présentiel et 180 inscriptions en webdiffusion.

De plus, il était possible d'y assister en direct via la plateforme YouTube. La captation obtenue est toujours disponible sur la plateforme universitaire. En date du 16 juillet 2020, elle compte 334 visionnements.

---

Publication liée : cahier de recherche 2020-01 *Bilan de la fiscalité du Québec. Édition 2020*

---

### Midi-conférence

Les midis-conférences visent à présenter des travaux publiés par la Chaire et/ou pour apporter des réflexions sur des sujets d'actualités sur la fiscalité

---

– **Taxing the Internet: The European Challenge**

10 juillet 2019

Conférencier invité : Marco Greggi, professeur, Department of Law, University of Ferrara, Italy

Nombre de participants : 32 inscriptions.

---

## **Soirée d'information – Production de déclarations de revenus**

Luc Godbout, Ikram Meghiref, Chantal Amiot, Luce Samoïsette, Caroline Lavoie

---

### **Résumé**

Cette activité a été l'occasion de faire connaître aux membres du public les principaux changements applicables à l'année d'imposition 2019 afin d'aider les personnes qui remplissent eux-mêmes leur déclaration de revenus. Les participants ont pu de plus poser des questions précises sur leur situation et connaître les mesures applicables dans leur cas.

Cette première soirée d'information a eu lieu au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke le 11 mars 2020. La séance prévue le 18 mars 2020 au Campus Sherbrooke a dû être annulée.

Nombre de participants : 77 inscriptions mais 43 personnes y ont participé; ce qui apparaît un succès dans le contexte de la crise de la COVID-19. Pour l'événement du 18 mars à Sherbrooke, 49 personnes étaient inscrites avant son annulation.

---

## Conférences/événements autres

### **Session de formation : Stagiaires CDPQ en journalisme - Concepts économiques et financiers**

10 mai  
2019

Dans le cadre d'une journée de formation organisée par la Caisse de dépôt et placement du Québec et offerte à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, la Chaire a été approchée comme organisme collaborateur en sollicitant Luc Godbout pour préparer une présentation dont le sujet est « Comprendre le budget de l'État ».

### **Colloque sur l'économie numérique et les administrations fiscales (CÉNAF)**

14 au 16 mai  
2019

La Chaire a collaboré avec Revenu Québec et ses partenaires, à l'élaboration d'un colloque sur l'économie numérique (CÉNAF). Une programmation a permis d'entendre et de rencontrer des experts internationaux.

### **8<sup>e</sup> Symposium en fiscalité « L'interaction des savoirs »**

4 juillet  
2019

La programmation de ce symposium, tenu à l'Université Laval, a été élaborée par l'Université Laval, BDO Canada et la Chaire (Marie-Pierre Allard). Luc Godbout a été sollicité afin de participer à la conférence « Pour une politique fiscale, sociale et économique optimale et efficiente auprès des personnes vulnérables ». L'une de nos boursières, Valérie Beaudoin, y a également présenté son essai sur le bitcoin et les taxes à la consommation.

### **Atelier sur l'écofiscalité : Quelles options pour la transition énergétique et la décarbonisation de l'économie québécoise ?**

20 février 2020

L'événement a été organisé par la Chaire de gestion du secteur de l'Énergie de HEC Montréal et Transition énergétique Québec, en collaboration avec la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université Sherbrooke. L'événement avait pour objectif de susciter des échanges entre experts, chercheurs et parties prenantes en vue de faire le point sur les meilleures pratiques actuelles en écofiscalité, dans le contexte de la transition énergétique et de la décarbonisation de l'économie au Québec, et d'identifier des pistes à suivre pour sa mise en œuvre. Luc Godbout a présenté « L'État des lieux en matière d'écofiscalité au Québec ».



## **Autres participations à des conférences – événements**

### **26<sup>e</sup> Symposium sur les taxes à la consommation**

mai 2019

Organisé par l'Association de planification fiscale et financière (APFF)

Luc Godbout a présenté : « Commerce électronique et fiscalité au Québec »

### **Femmes et économie : égalité des chances ?**

12 juin 2019

Activité de la section montréalaise de l'Association des économistes québécois, à Montréal

Antoine Genest-Grégoire a agi à titre de panéliste à cet événement

### **7<sup>e</sup> Édition des rencontres scientifiques universitaires Sherbrooke-Montpellier,**

19-21 juin 2019

à Sherbrooke

Antoine Genest-Grégoire a présenté « Contours de la fiscalité du carbone au Canada en 2019 »

### **44<sup>e</sup> Congrès de l'APFF**

9-11 octobre 2019

Organisé par l'Association de planification fiscale et financière (APFF)

Luc Godbout a présenté dans le panel du volet « nouvelle économie »

### **Colloque international France-Québec Fiscalité, Économie numérique et intelligence artificielle**

Association de Planification Fiscale et Financière de Québec (APFF),

30 octobre 2019

Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP)

Luc Godbout a présenté sur les incidences économiques et fiscales du commerce électronique au Québec

### **La dynamique des principaux acteurs en fiscalité internationale**

20 novembre 2019

Organisé par le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal

Lyne Latulippe a animé la conférence.

### **Conférence annuelle 2019 – Canadian Tax Foundation**

3 décembre 2019

à Montréal

Lyne Latulippe a présenté « Agora de la fiscalité internationale » dans le cadre du panel académique

### **Séminaire du Centre d'études en gouvernance**

29 janvier 2020

Organisé par l'Université d'Ottawa, à Ottawa

Antoine Genest-Grégoire a présenté « Mesurer l'évasion fiscale : une expérience par liste »

### **Emerging Perspectives Graduate Conference**

9 mars 2020

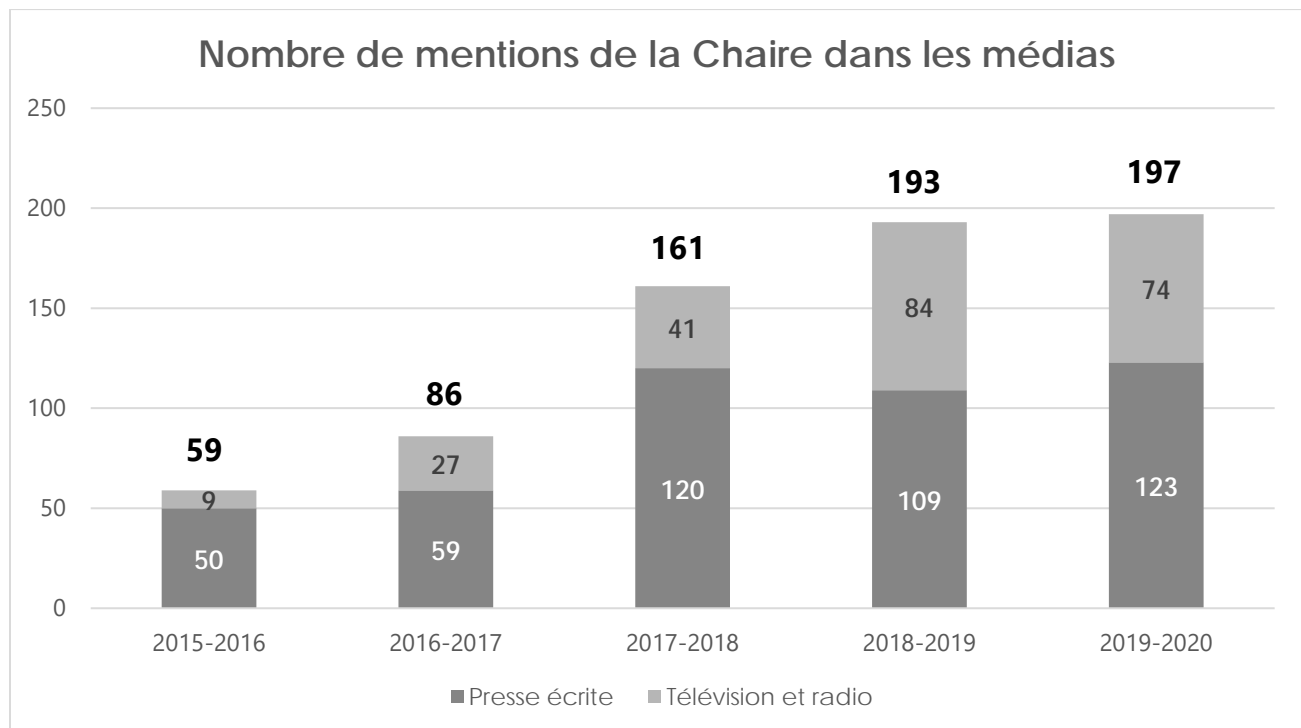
Organisée par la Faculté des études supérieures de l'Université Carleton, à Ottawa

Antoine Genest-Grégoire a présenté « Measuring Tax Evasion with Lists: A Canadian Experiment », Ottawa

## Présence dans les médias

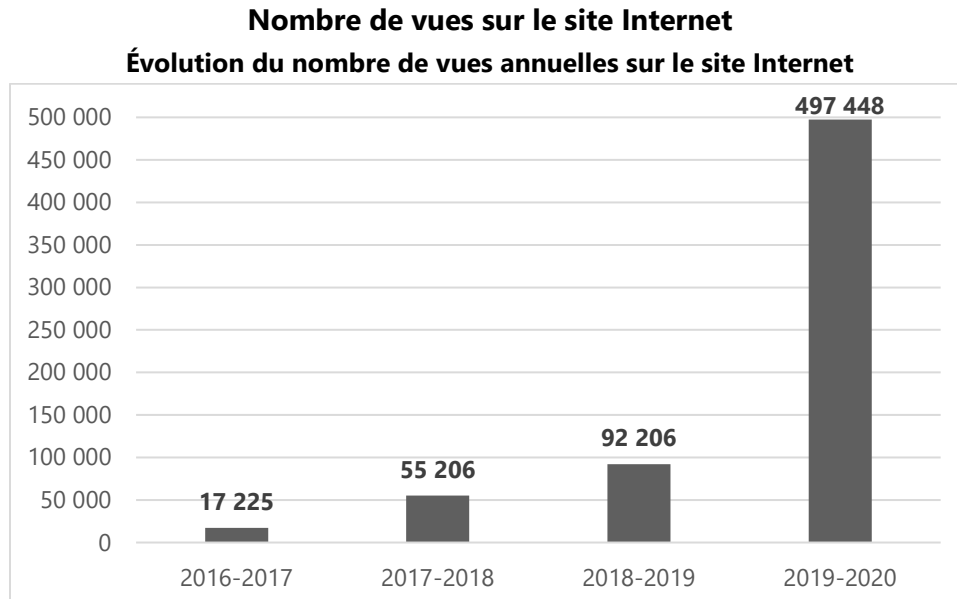
### EUREKA

Par l'entremise de EUREKA, il est possible de connaître le nombre de mentions de la Chaire dans les médias. Le graphique suivant résume ces données pour les cinq dernières années. On y voit la progression de la présence de la Chaire dans les médias.



## Consultation du site Internet de la Chaire

En 2019-2020, le site Internet a connu une augmentation des visites.



Note :Le nombre de vues correspond au nombre de pages vues. Par exemple, si une personne visite trois pages pendant son accès au site, ce sont trois vues qui seront comptabilisées.

### Les dix projets ou pages les plus consultés ont été :

Guide des mesures fiscales

Suivi des mesures économiques gouvernementales découlant de la crise de la COVID-19

Bulletins de veille (tous numéros confondus)

Bilan de la fiscalité (outil et cahier de recherche)

Événements (tous)

Récits de vie

Simulateur fiscal du Québec

Panorama des finances publiques du Québec Edition 2019 (outil et cahier de recherche)

Guides de lecture du budget

Coup d'œil sur la recherche (deux numéros)